



**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE DUPLESSIS**

**MUNICIPALITÉ DE BAIE-JOHAN-BEETZ**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Baie-Johan-Beetz, convoquée le vingt-cinquième jour du mois d'octobre deux mille vingt et un à 19 heures à la salle Phidélem-Harvey située au 20 rue Johan-Beetz.**

**Sont présents :** M. Martin Côté, maire  
M. Sébastien L'écuyer, poste 2  
M. Jacques Devost, conseiller, poste 3  
M<sup>me</sup> Maryse Bourque, conseillère, poste 4  
M. Luc Bourque, conseiller, poste 5  
M. Denis Harvey, conseiller, poste 6

**Est absent** M. Clément Tanguay, conseiller, poste 1

**Aussi présente :** Mme Myriam Lafleur, directrice générale secrétaire-trésorière

**1. Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par M. Martin Côté, maire de la Municipalité de Baie-Johan-Beetz, 19 h 14. Mme Myriam Lafleur fait fonction de secrétaire.

**2. Présences**

Constatation du quorum.

**3. Acceptation de l'ordre du jour**

Il est proposé par Maryse Bourque, appuyé par Jacques Devost et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents, d'accepter l'ordre du jour tel que proposé :

1. Ouverture de la séance par M. le maire
2. Présences
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021
5. Résolution 2021-10-25-01 concernant une modification au calendrier des séances ordinaires du conseil
6. Période de questions
7. Levée de la séance

**4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021**

Il est proposé par Luc Bourque, appuyé par Denis Harvey et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 soit adopté.

**5. Résolutions**

**a) Résolution 2021-10-25-01 concernant une modification au calendrier des séances ordinaires du conseil**

Il est proposé par Sébastien L'Écuyer, appuyé par Denis HARvey, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021 soit modifié de la façon suivante : La séance ordinaire fixée au lundi 15 novembre 2021 est devancée au lundi 1<sup>er</sup> novembre 2021 à 19h à la salle Phidélem-Harvey.

## 6. Période de questions

## 7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 17.

\_\_\_\_\_  
Myriam Lafleur  
Directrice générale, secrétaire-trésorière

\_\_\_\_\_  
Martin Côté  
Maire <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.